

15/04/2021

07 avril 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
2021 _ 28	10	10	8

L'an deux mille vingt et un et le quinze avril à 10h00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine –
LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François

Absents excusés : M. AUE Pierre et BIGHETTI de FLOGNY Charles

Secrétaire de séance : GAYMARD Marie-José

Objet : ACQUISITION d'un MOBIL HOME

Le Maire informe le Conseil Municipal de la propositions qu'il a eu de Mme DIAS PEREIRA
Fernanda, qui propose de céder son mobil home au prix de 35 00 €.
Ce mobil home a été refait et est déjà installé au camping Municipal

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité:

- **D'AUTORISER** le Maire de procéder à l'acquisition de ce mobil home.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 27 AVR. 2021

et publication le: 27 AVR. 2021

Le Maire



Le Maire
A. BARALE

